



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Touquet-Paris-Plage, le 3 juin 2026

Le Touquet-Paris-Plage renforce son offre de santé avec l'ouverture d'un service d'urgences dentaires (consultations non programmées)

Qui n'a jamais été confronté à une douleur dentaire violente en soirée, durant la nuit ou le week-end, sans possibilité de consulter rapidement un professionnel de santé ?

Cette réalité, qui touche toutes les générations et tous les territoires, constitue un véritable enjeu de santé publique, souvent sous-estimé, mais source de souffrance, d'angoisse et d'errance dans le parcours de soins.

Face à ce constat, **la Ville du Touquet-Paris-Plage poursuit le développement de son offre médicale et accompagne la création d'un service d'urgences dentaires (consultations non programmées)**, désormais installé au Centre social et culturel, avenue de Villemessant.

Une offre de santé une nouvelle fois renforcée :

Cette nouvelle ouverture s'inscrit dans une dynamique engagée depuis plusieurs années avec: la création d'une maison médicale, la sauvegarde de la clinique des Acacias à Cucq, ou encore l'installation d'un pôle de radiologie à la maison médicale depuis quelques mois. Aujourd'hui, la commune franchit une nouvelle étape en apportant une réponse concrète à un besoin réel et quotidien.

Le centre d'urgences dentaires repose sur une organisation solide et adaptée aux besoins du territoire. D'une superficie de 115 m², il comprend **trois salles de consultation, un secrétariat, une salle d'attente** intégrant un **espace de stérilisation, un espace de radiologie dentaire** ainsi qu'une zone technique avec l'intervention de **4 chirurgiens-dentistes**. L'ensemble de ces équipements permet un diagnostic rapide et sécurisé.

Un accueil étendu qui permet de soulager les services d'urgences hospitaliers :

L'accueil des patients est assuré du **lundi au vendredi**, complété par **une permanence départementale (garde) les samedis, dimanches et jours fériés**, garantissant une continuité de prise en charge tout au long de la semaine.

Un partenariat étroit a été mis en place avec le CHAM ainsi que la cellule régulation du SAMU afin d'assurer une orientation efficace des patients et fluidifier les parcours de santé.

L'ouverture de ce centre permet donc une réponse rapide aux patients en souffrance après passage aux urgences du Centre hospitalier de l'Arrondissement du Montreuillois (CHAM), favorisant ainsi leur désengorgement.



La Ville engagée comme facilitateur de cette implantation :

La Ville accompagne cette installation en mettant à disposition les locaux situés au sein du Centre Social et Culturel qui ont fait l'objet d'une rénovation.

Une **convention d'occupation d'une durée de dix ans** a été mise en place contre une redevance mensuelle fixée à 2 000 euros qui traduit un équilibre assumé entre soutien public et responsabilité économique.

Avec l'ouverture de ce service d'urgences dentaires, Le Touquet-Paris-Plage confirme donc son engagement en faveur de l'accès aux soins de proximité au bénéfice des vacanciers et des Touquettoises, Touquettois et de l'ensemble du territoire.

Informations pratiques : Ouverture dès lundi 6 juillet 2026, fonctionnement juillet et août 2026, centre social et culturel, 29 avenue de Villemessant, 62520 Le Touquet.

Pas d'accueil du public directement sur place, créneaux disponibles uniquement sur RDV.

Jours et Horaires de fonctionnement : du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h uniquement sur rendez-vous pris par le service d'urgences du CHAM, le 15 (SAMU) ou un médecin.

Les samedis, dimanches et jours fériés, permanence du Conseil de l'ordre des médecins : 03 21 71 33 33 avec un dentiste de garde les dimanches matins et jours fériés de 9h à 12h.

Praticiens du cabinet d'urgences dentaires du Touquet-Paris-Plage : 03 61 22 80 58

Docteur Nicolas Dekyndt

Docteur Valentine Carlu

Docteur Margaux Vroylandt

Docteur Margaux Toulemonde